

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Loi d'urgence agricole, une dérive dangereuse pour la santé publique et les travailleurs, au profit de l'agriculture industrielle

La loi d'urgence annoncée par le Premier ministre en réponse aux mobilisations agricoles serait adoptée avant l'été. Avec ses dérogations, que ce soit aux règles de protection de l'eau ou à l'interdiction de l'utilisation de pesticides autour des aires de captage, ce texte permet l'accaparement de l'eau par une minorité d'irrigants ne prenant en compte que les exigences de l'agriculture industrielle.

Soutenu par la FNSEA, le projet de loi vise également à la réintroduction de certains produits. Il serait impensable qu'il ouvre la voie à celle des néonicotinoïdes, dont l'acétamipride, alors que plus de deux millions de citoyens et citoyennes ainsi que des centaines de scientifiques et de professionnels de santé se sont mobilisés contre cette mesure, qui fut censurée par le Conseil constitutionnel !

Laurent Duplomb a pourtant d'ores et déjà annoncé vouloir déposer un nouveau texte visant à réintroduire l'acétamipride, probablement par voie d'amendement au projet de loi d'urgence agricole.

Parallèlement, la tentative soutenue par la France de saper la directive européenne « nitrates » pourrait porter un coup sévère à la lutte contre la pollution des eaux par les épandages d'engrais, au moment où le paquet législatif européen « Omnibus » pourrait ouvrir la voie à une autorisation quasi illimitée de certains pesticides. De nombreuses données sanitaires montrent pourtant un lien alarmant avec la multiplication de certaines pathologies, dont les travailleuses et les travailleurs du secteur en sont les premières victimes.

Le 11 février, l'Assemblée nationale débattrait enfin de la pétition citoyenne contre la loi Duplomb, et le lendemain un projet de loi visant l'interdiction des pesticides autour des aires de captage d'eau potable sera examiné. Il s'agit là d'un levier majeur de protection de la biodiversité et de la santé publique.

Avec 80 autres organisations de la société civile, la CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à manifester leur opposition aux politiques d'industrialisation de l'agriculture qui se pratiquent au détriment du monde du travail, de l'environnement et de la population.

Manifestation mercredi 11 février près de l'Assemblée nationale (12H00 esplanade des Invalides), pour dire NON à la loi Duplomb 2 !

Montreuil, le 10 février 2026